



Observatoire sur les *Systèmes d'Information les Réseaux et les Inforoutes au Sénégal*

BATIK

**Bulletin d'Analyse sur les Technologies de l'Information et de la Communication
Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS
l'Observatoire sur les Systèmes d'Information, les Réseaux et les Inforoutes au Sénégal**

n° 53 décembre 2003

Sommaire

Editorial

Après Genève : Bilan et perspectives

Actualités

La Fédération sénégalaise de Football (FSF) lance son site Web

Le système de facturation de la formule Teranga d'Alizé certifié ISO 9001/2000

Siemens réunit des opérateurs de téléphonie africains à Dakar

Le service Time To Market (T2M) de Manobi primé au Sommet de Genève

Bataille des prix sur le front de la téléphonie mobile

Les radios communautaires ne sont plus sur la même longueur d'ondes

Le CEDT forme les militaires africains dans le domaine des télécommunications

Le programme Digital Freedom Initiative présenté aux chefs d'entreprises

Politique

Le Sénégal contribue pour 250 millions de Francs CFA au Fonds de solidarité numérique

Abdoulaye Wade annonce la prochaine mise en service de l'intranet gouvernemental

Infrastructures et services

Sonatel Mobiles autorisée par l'ART à utiliser la fréquence GSM 1800

L'édition 2004 de l'annuaire téléphonique de la Sonatel consultable sur le Web

Le Groupe Multichoice Africa présente son bouquet numérique

Projets

L'Unesco devrait créer 50 centres multimédias communautaires au Sénégal

Le 12 décembre décrété journée de la solidarité numérique

La coopération française lance le projet d'appui au désenclavement numérique (ADEN)

Rendez-vous

Conférence africaine sur la mise en commun numérique (11-15 janvier 2004 Cape Town)

REGENTIC organise une restitution du SMSI le 15 janvier 2004

La promotion des opportunités numériques à travers le partenariat Public-Privé

Après Genève : Bilan et perspectives

L'année 2003 aurait pu simplement être référencée comme celle qui a vu les valeurs technologiques atteindre le fond de l'abîme avant de rebondir comme par miracle, confortant l'idée que les TIC sont bien la nouveauté de notre temps et que la société qui se met en place devra s'accommoder de ce compagnonnage qui dessinera sa figure pour longtemps. Malgré, les craintes formulées, l'organisation du Sommet mondial de la société de l'information à Genève du 10 au 12 décembre dernier, est venu couronner trois longues années de préparation, au terme desquelles plus de 10 000 délégués et représentant des secteurs sociaux, politiques et économiques ont participé ensemble et dans le cadre *de rapports civilisés* à cet immense forum sur le futur de nos civilisations. Pour la première fois dans les annales du système des Nations unies, la société civile, le secteur privé et les pouvoirs publics, ces partenaires dans l'adversité qui jusqu'ici ont participé séparément et dans la défiance aux sommet mondiaux onusiens, se sont écoutés, ont échangé et ont compris que les thèmes en débat sont de la plus haute importance quand à l'intelligence des enjeux du siècle qui fait ses premiers pas.

Des le 1^{er} des 67 points que compte la Déclaration de principes intitulée « Construire la société de l'information : un défi mondial pour le nouveau millénaire », les délégués des pays du monde entier ont formulé l'essence d'une vision commune pour la société de l'information en construction : ***« Nous, représentants des peuples du monde, réunis à Genève du 10 au 12 décembre 2003 pour la première phase du Sommet mondial sur la société de l'information, proclamons notre volonté et notre détermination communes d'édifier une société à dimension humaine, inclusive et privilégiant le développement, une société de l'information, dans laquelle chacun ait la possibilité de créer, d'obtenir, d'utiliser et de partager l'information et le savoir et dans laquelle les individus, les communautés et les peuples puissent ainsi réaliser l'intégralité de leur potentiel dans la promotion de leur développement durable et l'amélioration de leur qualité de vie, conformément aux buts et aux principes de la Charte des Nations Unies ainsi qu'en respectant pleinement et en mettant en oeuvre la Déclaration universelle des droits de l'homme. »***

Prendre la mesure et anticiper sur les bouleversements qui affecteront inéluctablement les sphères publiques et privées et modifieront profondément notre façon de socialiser nos rapports, telle était le défi posé aux experts et aux décideurs qui ne sont toutefois pour l'heure pas suffisamment outillés pour y répondre correctement. C'est dire que les enjeux de cette conférence dépassaient les simples énoncés de principes auxquels nombre d'analystes ont voulu confiner cet événement majeur. La Déclaration de principes, tout comme le Plan d'actions qui lui est annexé, peuvent paraître, et sont certainement, très généraux pour nous tous qui sommes contemporains des mutations qui s'opèrent quotidiennement et pour lesquelles nous aurions souhaité avoir un peu plus de d'éclairage. C'est pour cette raison que le Fonds de solidarité numérique proposé par le Président Abdoulaye Wade, Coordinateur du volet NTIC du NEPAD, a été incontestablement le projet majeur de ce sommet, car abordant frontalement la question de la fracture numérique, qui sévit déjà et dont les conséquence pour des milliards d'homme et de femmes seront si lourdes que le monde entier doit sans délai imaginer et mettre en oeuvre les moyens de combattre son extension et son

approfondissement. Parce que la solution proposée ne s'en tient pas à la simple évocation des dangers de l'exclusion qui en résulte, mais introduit une importante dimension de rupture d'avec les mécanismes de financement de l'aide au développement, elle a heurté nombre de certitudes établies et bousculé des habitudes jusque là propices à la reproduction des relations de dépendance.

En proposant que le Fonds soit alimenté par des contributions volontaires et que sa gestion soit multipartite, transparente, et incluant notamment la société civile, c'est tout le dispositif de l'aide liée qui, d'une certaine manière, est remise en cause. Dès lors, les réticences et certaines oppositions farouches même emmitouflées du manteau de l'amélioration des mécanismes de financement existant, cachent mal le désir de conserver le statut-quo, si défavorable aux pays en développement et qui surtout n'a produit jusqu'à ce jour aucun résultat concret en matière de réduction de la fracture numérique. L'incompréhensible polémique engagée par une partie de l'opinion internationale contre ce Fonds de solidarité numérique relève certainement d'un manque d'information que les efforts de communication qui seront déployés devraient permettre de transformer en un soutien massif et salvateur, porté par un mouvement citoyen à la base qui décide de prendre en charge l'une des plus grandes batailles à mener pour l'avènement d'un monde vraiment solidaire. En cette période de vœux, je souhaite donc que l'année 2004 voit le démarrage effectif du Fond de solidarité Numérique et présente mes meilleurs vœux à tous les lecteurs de Batik.

Amadou Top
Président d'OSIRIS

Actualités

* La Fédération sénégalaise de Football (FSF) lance son site Web

Le 30 décembre 2003, la Fédération sénégalaise de football (FSF) a procédé au lancement officiel de son site Web dont l'adresse est la suivante : <http://www.senegalfoot.sn/>. L'opération nécessaire à la conception, la mise en ligne et la formation des responsables de la FSF pour la manipulation de l'outil informatique a nécessité un budget de 3,4 millions de Francs CFA.

FSF : <http://www.senegalfoot.sn/>

* Le système de facturation de la formule Teranga d'Alizé certifié ISO 9001/2000

Le 1^{er} décembre 2003, Léon Charles Ciss, le Directeur de la Sonatel Mobiles, a officiellement annoncé que l'Association française de l'Assurance qualité (AFAQ) avait octroyé la certification de qualité Iso 9001/2000 au système de gestion de la clientèle abonnée à la formule «Téranga». Il a également déclaré qu'Alizé, qui comptait actuellement 580 000 abonnés, pourrait atteindre le seuil des 700.000 clients à la fin de l'année 2003.

Alizé : <http://www.alize.sn/>

* Siemens réuni des opérateurs de téléphonie africains à Dakar

Siemens, le constructeur d'équipements de télécommunications, a réuni les opérateurs de la téléphonie du Bénin, du Congo, de la Gambie, du Mali, du Sénégal, du Tchad et du Togo à Dakar du 1^{er} au 5 décembre 2003. Cette réunion avait notamment pour but d'uniformiser la qualité de service fournie dans les pays en question. A cette occasion Siemens a annoncé son intention d'installer à Dakar un centre de formation qui polarisera l'Afrique de l'Ouest à l'image de celui dont il dispose déjà au Kenya. Cette structure aura pour rôle de contribuer au transfert de connaissance et de technologies de la marque Siemens. Au Sénégal, le groupe Siemens équipe la Sonatel pour la téléphonie fixe, Alizé et Sentel pour la téléphonie mobile et travaille également avec des entreprises comme CFAO Technologies et PCCI.

* Le service Time To Market (T2M) de Manobi primé au Sommet de Genève

Le service Time To Market (T2M) de la société Manobi a reçu un Award, dans la catégorie « e-Inclusion ». Au départ 800 projets provenant du monde entier, présentés par des experts en originaires des 134 pays membres des Nations-Unies, étaient en compétition dans différentes catégories : e-Learning, e-Culture, e-Sciences, e-Government, e-Health, e-Business, e-Entertainment, e-Inclusion. Au final, ce sont 40 projets, dont deux seulement originaires d'Afrique qui ont été retenus. Le service Time To Market (T2M) de Manobi, dont la mise au point a notamment bénéficié de l'appui financier du programme InfoDev de la Banque mondiale et de l'appui technique d'Alcatel, offre une information en temps réel sur les marchés, via le téléphone mobile et Internet, pour les producteurs de fruits et légumes et les pêcheurs qui y sont abonnés. Pour la commercialisation de ce service, Manobi a conclu un partenariat avec la Sonatel.

Manobi : <http://www.manobi.sn/>

* Bataille des prix sur le front de la téléphonie mobile

Les opérateurs de téléphonie mobile Alizé et Sentel se sont livrés à une véritable bataille des prix au cours du mois de décembre 2003. A titre d'exemple, la pochette Diamono d'Alizé comportant un numéro d'appel et 5000 Francs CFA de crédit était proposée à 7500 Francs CFA contre 20.000 Francs CFA en période normale. De son côté Sentel n'a pas été en reste puisque le second opérateur de téléphonie mobile proposait son kit Hello One à 5000 Francs CFA en lieu et place des 10000 Francs CFA habituels. Pour mémoire, Alizé compte près de 600 000 abonnés et Sentel 200 000 abonnés, dont 120 000 ont été enregistrés en une année.

Alizé : <http://www.alize.sn/>

Sentel : <http://www.everyday.sn/Gsm/>

* Les radios communautaires ne sont plus sur la même longueur d'ondes

Le 27 décembre 2003 a vu se tenir simultanément l'assemblée générale constitutive de l'Alliance des radios communautaires du Sénégal (Arc) créée à Fissel Mbadane au siège de Penc mi, l'aînée de toutes les radios communautaires sénégalaises, et l'assemblée générale ordinaire de l'Association des radios et projets de radios associatives, rurales et communautaires du Sénégal (Arpac) qui s'est tenue à Grand-Yoff au siège d'Enda. Depuis cette les deux structures se livrent à une bataille de représentativité, chacune d'entre elles revendiquant la majorité de la quinzaine de radios communautaires qui existent actuellement au Sénégal (Oxy-Jeunes de Pikine, Awagna de Bignona, Penc mi de Fissel, Mannoré Fm « la voix des femmes » de Dakar, Gaynaako « la radio des bergers du Ferlo », Xun Pang de Diass, Namarel, Afia, la Côtière de Joal, Ndef Leng Fm de Dakar, Tim-Timol de Matam, Jooko Fm de Rufisque, Jiida Fm de Bakel, Jeeri Fm de Keur Momar Sarr et Niani Fm de Koumpentoum).

* Le CEDT forme les militaires africains dans le domaine des télécommunications

Le Centre d'Entrepreneuriat et de Développement Technique (CEDT), également connu sous l'appellation « G15 », a formé pendant une durée de deux mois treize militaires et gendarmes sénégalais et togolais en matière de télécommunications. Ces derniers ont notamment été formés dans le domaine des lignes et réseaux (génie civil et réseaux, câbles spéciaux), en communication (transmission de données, trafic et commutation téléphonique) et en technique radio (réalisations-oscillations, modulations numériques et analogiques, et émission, réception, bruit). Le CEDT a une dimension nationale et sous-régionale puisque regroupant dans ses six filières quatorze nationalités africaines francophones, et depuis trois ans, des Bissau-Guinéens et des Capverdiens.

* Le programme Digital Freedom Initiative présenté aux chefs d'entreprises

Prévu pour une durée de trois ans avec un budget de 6,5 millions de dollars, le programme Digital Freedom Initiative (DFI) a organisé une rencontre à l'attention des chefs d'entreprises et des organisations socioprofessionnelles du Sénégal afin de leur présenter cette nouvelle initiative du gouvernement américain. Les principaux objectifs de ce programme sont la promotion de l'innovation au sein des PME-PMI via une assistance technique fournie par des volontaires du Corps de la Paix, l'impulsion de réformes légales et réglementaires destinées à

la création d'un environnement favorable à la croissance et l'utilisation des infrastructures existantes en matière de TIC. Le programme DFI compte notamment cibler les PME-PMI et les entreprises émergentes, en mettant l'accent sur celles qui sont dans le secteur informel ou qui aspirent à rejoindre le secteur formel se propose de travailler avec les organisations représentant des groupes de bénéficiaires potentiels plutôt qu'avec des entreprises individuelles.

DFI : <http://www.dfi.gov/>

Politique

* Le Sénégal contribue pour 250 millions de Francs CFA au Fonds de solidarité numérique

Pour en quelque sorte donner l'exemple, l'Etat du Sénégal a annoncé par la voix d'Abdoulaye Wade, qu'il contribuerait à hauteur de 250 millions de FCFA au Fonds de solidarité numérique. Cette somme viendra s'ajouter 200 millions de FCFA promis par la ville de Genève (Suisse), au 15 millions de dollars du Japon ainsi qu'aux contributions non encore chiffrées des villes de Lyon (France) et de Turin (Italie) et de l'UNESCO. Le siège du Fonds de solidarité numérique devrait être installé à Genève.

Solidarité numérique : <http://www.solidaritenumerique.org/>

* Abdoulaye Wade annonce la prochaine mise en service de l'intranet gouvernemental

Dans son message à la nation du 31 décembre 2003, le Président Abdoulaye Wade a annoncé la mise en service de l'intranet gouvernemental pour le premier semestre 2004. S'insérant dans le projet d'e-gouvernement, cet outil à pour objectif d'interconnecter les différents services de l'Administration, d'offrir aux usagers, personnes physiques ou morales, un bouquet de services sur toute l'étendue du territoire national et au-delà avec les représentations diplomatiques et d'améliorer l'efficacité de l'administration en réduisant considérablement les délais de traitement des dossiers et le coût des télécommunications. Le Président de la République s'est également félicité de l'adoption du Fonds de solidarité numérique lors du dernier Sommet mondial de la société de l'information qu'il a présenté d'une part comme une mission accomplie dans le cadre des tâches confiés au Sénégal par le NEPAD et d'autre part comme une victoire de l'Afrique et des pays en voie de développement.

Infrastructures et services

* Sonatel Mobiles autorisée par l'ART à utiliser la fréquence GSM 1800

Le réseau de téléphonie mobile Alizé, qui connaissait depuis un certain temps un engorgement causant des désagréments à ses abonnés dakarois, devrait connaître une amélioration de son fonctionnement grâce à l'autorisation donnée par l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) à la Sonatel Mobiles de passer de 900 MHz à 1800MHz. L'utilisation de cette nouvelle fréquence devrait permettre d'augmenter la capacité et la qualité technique du réseau. Actuellement, le réseau Alizé couvre plus de 85 % de la population sénégalaise, grâce à un investissement de près de 49 milliards de francs CFA au cours des quatre dernières années.

Alizé : <http://www.alize.sn/>

* Le Groupe Multichoice Africa présente son bouquet numérique

A l'occasion d'un point de presse destiné à la présentation du bouquet numérique de la société DSTv (Digital Satellite Télévision), le groupe sud-africain, Multichoice Africa, a annoncé qu'il ambitionnait de conquérir 1500 à 2000 foyers sénégalais. Ce nouveau bouquet, qui se veut complémentaire de celui de Canal Horizon qui compte actuellement 18.000 abonnés, compte sur sa qualité numérique pour attirer les abonnés puisqu'il promet « une qualité d'image cristalline et de son égal à celle d'un CD », une performance rendue possible grâce au recours à la transmission par satellite et par fibres optiques. Une des caractéristiques du produit DSTv, est de permettre à un abonné d'être connecté simultanément sur deux chaînes distinctes du bouquet sur deux téléviseurs distincts à partir du même décodeur et cela avec une seule carte et un seul abonnement. La société DSTv propose actuellement un bouquet anglophone de 33 chaînes télévisées et une chaîne italienne accompagnée de 28 chaînes audio diffusées 24 heures sur 24, un bouquet en langue portugaise de 6 chaînes, un bouquet en langue Hindi de 3 chaînes et un bouquet en langue française de 4 chaînes.

Multichoice Africa : <http://www.multichoice.co.za/>

* L'édition 2004 de l'annuaire téléphonique de la Sonatel consultable sur le Web

Dans un communiqué daté du 18 décembre 2003, la Sonatel annonce, qu'en partenariat avec la société Novavision, elle mettait à la disposition de ses clients abonnés au téléphone fixe, l'annuaire « Sonatel 2004 » sur support papier et, pour la première fois, sur support électronique consultable sur le Web à l'adresse <http://www.sonatel.com/>. La version sur support électronique offre l'avantage de permettre la mise à jour régulière du fichier des abonnés grâce aux technologies mises en place sur le serveur.

Sonatel : <http://www.sonatel.com/>

Projets

* L'Unesco devrait créer 50 centres multimédias communautaires au Sénégal

A l'occasion du Sommet mondial sur la société de l'information, l'UNESCO et l'Agence suisse pour le développement et la coopération (SDC) ont annoncé leur intention de financer un projet de plusieurs millions de dollars visant à fournir un accès aux technologies de l'information et de la communication, et notamment à Internet, à des communautés isolées du Mali, du Mozambique et du Sénégal. Dans ce cadre, cinquante Centres multimédias communautaires (CMC), alliant la radio, le téléphone, la télécopie et des ordinateurs connectés à Internet, devraient être créés au Sénégal. Le projet sera mis en oeuvre par l'UNESCO avec un consortium réunissant de nombreux partenaires nationaux et internationaux parmi lesquels des organisations intergouvernementales, des gouvernements, la société civile et au moins une banque de développement.

Unesco : <http://www.unesco.org/>

* Le 12 décembre décrété journée de la solidarité numérique

A l'occasion de la clôture du Sommet mondial sur la Société de l'information, le Président Abdoulaye Wade a annoncé que le 12 décembre serait désormais célébré « La Journée mondiale de la solidarité numérique ». La première édition devrait se tenir le 12 décembre 2004 et Abdoulaye Wade espère qu'à cette occasion une grande manifestation sera organisée dans une ville africaine.

* La coopération française lance le projet d'appui au désenclavement numérique (ADEN)

La coopération française vient de lancer un nouveau projet dans le domaine des technologies de l'information et de la communication intitulé Appui au désenclavement numérique (ADEN) dans treize pays d'Afrique sub-saharienne dont le Sénégal. Le projet ADEN vise essentiellement à démocratiser l'accès à Internet, former à l'utilisation des nouvelles technologies et à encourager la production africaine de contenus. Dans chacun des pays concernés par le projet, ADEN organisera notamment des formations de formateurs portant sur l'administration et gestion d'un réseau informatique, l'animation culturelle et pédagogique d'un point d'accès public à Internet et la gestion administrative d'un point d'accès public à Internet. Par ailleurs, les centres ADEN organiseront des formations portant sur l'initiation à Internet, la production de sites Web, la création multimédia, l'administration d'un réseau informatique, les bases de la programmation, etc. Un des premiers résultats du projet ADEN est la traduction en portugais du logiciel SPIP.

ADEN : <http://www.arc.sn/aden/>

SPIP : <http://www.spip.net/>

Rendez-vous

* Conférence africaine sur la mise en commun numérique (11-15 janvier 2004 Cape Town)

La Free Software and Open Source Foundation for Africa (FOSSFA), en partenariat avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et l'Université de Western Cape, organisera du 11 au 15 janvier 2004 à Cape Town (Afrique du Sud) une rencontre qui traitera du thème « Défis et opportunité de l'usage des logiciels libres en Afrique ».

IDELO : <http://idlelo.uwc.ac.za/>

* REGENTIC organise une restitution du SMSI le 15 janvier 2004

Le Réseau Genre et Technologes (REGENTIC) qui associe notamment Osiris, Enda Tiers-Monde et l'ART organisera une séance de restitution du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) le 15 janvier 2004 de 9h00 à 16h00 dans l'auditorium Léopold Sédar Senghor du Campus numérique francophone de Dakar (CNFD) de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF).

REGENTIC : <http://www.famafrique.org/regentic/accueil.html>

* La promotion des opportunités numériques à travers le partenariat Public-Privé (20-22 janvier 2004, Le Caire)

Du 20 au 22 janvier 2004, se tiendra au Caire (Egypte) une réunion traitant des partenariats public-privé (PPP) dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. Le programme de cete réunion est consultable à l'adresse suivante : <http://www.worldsummits.com/>

Envoyez-nous vos informations : osiris@osiris.sn

Dossiers spéciaux, abonnement et archives : <http://www.osiris.sn/>

Copyright © Osiris, décembre 2003
